

Le MAPAQ prolonge la campagne sur la prévention et contrôle des avortements dans les troupeaux de petits ruminants !

Depuis le lancement de cette campagne, en septembre 2017, plus de 20 % des éleveurs caprins et ovins québécois ont bénéficié d'une visite zoosanitaire gratuite. Au cours de cette visite à la ferme, effectuée par un médecin

vétérinaire, l'éleveur a eu l'occasion d'en apprendre plus sur les causes, le diagnostic, la prévention et le contrôle des avortements dans son troupeau.



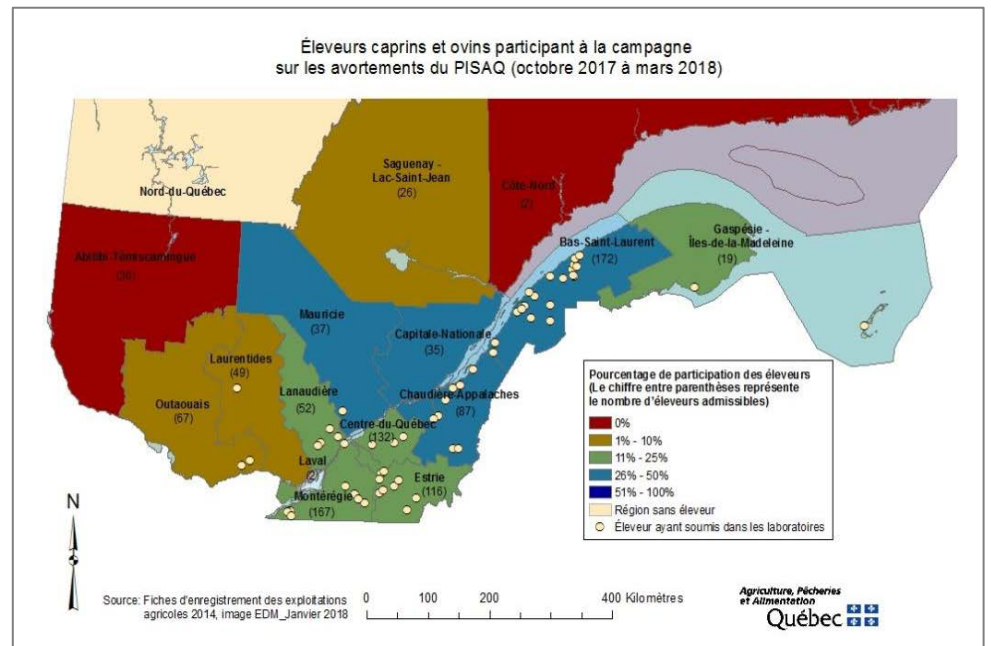
Photo: Éric Labonté, MAPAQ

Plus de 200 éleveurs ovins et caprins ont déjà participé à la campagne.

4 éleveurs sur 5 disent avoir acquis des connaissances utiles et applicables dans leur élevage.

98 % des participants recommandent la participation à la campagne.

La campagne offre également à l'éleveur, une fois par année, la possibilité de faire investiguer gratuitement une éclosion d'avortements par son médecin vétérinaire et l'envoi d'avortons et de placentas au laboratoire, contribuant ainsi à la surveillance des principales causes d'avortement au Québec. De plus, à la suite du diagnostic par le laboratoire, l'éleveur peut bénéficier d'une troisième visite gratuite par son médecin vétérinaire pour discuter des mesures de contrôle et de prévention appropriées à mettre en place.



D'octobre 2017 à mars 2018, près de 60 investigations d'éclosions ont été effectuées dans les élevages ovins et caprins du Québec. Dans 69 % des cas, le laboratoire a pu identifier la cause des avortements, apportant ainsi une information essentielle à l'éleveur pour la mise en place de mesures de contrôle et de prévention. De plus, comme les causes d'avortement les plus fréquemment identifiées (*Chlamydia* sp. et *Coxiella burnetii*) sont des agents transmissibles à l'humain, ces mesures revêtent une importance particulière.

Diagnostics d'intérêt posés dans les laboratoires du MAPAQ suite à une nécropsie dans le cadre du programme de surveillance des avortements chez les ovins et caprins d'octobre 2017 à mars 2018¹

(Nombre total de soumissions)	Ovins (51)	Caprins (7)
Avortements à <i>Chlamydia</i> sp.	13	0
Avortement à <i>Coxiella burnetii</i>	6	3
Avortement à <i>E.coli</i>	5	0
Goitre	1	3
Avortement à <i>Toxoplasma gondii</i>	3	0
Avortement au virus de la Vallée Cache	3	0
Avortement à <i>Listeria monocytogenes</i>	1	2
Avortement à <i>Salmonella</i> sp.	2	0
Avortement à <i>Campylobacter</i> sp.	2	0
Avortement à <i>Staph. aureus</i>	1	0

¹Le total peut excéder le nombre de soumissions car il peut y avoir plus d'un diagnostic par soumission.



La campagne se poursuit jusqu'au 31 mars 2019. Les éleveurs intéressés¹ sont invités à communiquer avec leur médecin vétérinaire afin de prendre rendez-vous pour une visite zoosanitaire gratuite sur les avortements.

La campagne en bref...

- Première visite : Visite zoosanitaire (2 heures)
- Deuxième visite : Soumission d'avortons au laboratoire (1 heure)
- Troisième visite : retour des résultats et recommandations du vétérinaire (1 heure)

La Campagne de sensibilisation et de prévention des avortements dans les élevages ovins et caprins est le fruit d'une collaboration entre le MAPAQ, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le Centre d'expertise en production ovine du Québec, Les Éleveurs d'ovins du Québec, les Producteurs de lait de chèvre du Québec et l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.

¹ Entreprises admissibles : Toute exploitation ovine ou caprine comptant un minimum de 25 sujets adultes et possédant un numéro d'identification ministériel (NIM).